

# NOUVEAUTES VERSION 9.4



Aides à la saisie de la BSI
CAS1 : L'acte DI pour la BSi
CAS2 : 2 passages BSC avec IFI
CAS3 : L'acte IFI est placé en 2éme position 4
CAS4 : L'acte AMI est placé au lieu d'AMX avec un acte BSC (ou A ou B)
Contrôle des actes sur plusieurs ordonnances du même patient5
CAS1 : le MAU sur le mauvais acte5
<b>CAS2 : I'AMX</b>
CAS3 : Le forfait BSi
CAS4 : L'acte MAU et MCI
<b>CAS5 : l'IFD en IFI</b>
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)7
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11         SCOR en dégradé       11
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11         SCOR en dégradé       11         Réutiliser une PJ SCOR envoyée       12
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11         SCOR en dégradé       11         Réutiliser une PJ SCOR envoyée       12         Diverses améliorations       13
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11         SCOR en dégradé       11         Réutiliser une PJ SCOR envoyée       12         Diverses améliorations       13         Auto-complétions       13
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11         SCOR en dégradé       11         Réutiliser une PJ SCOR envoyée       12         Diverses améliorations       13         Auto-complétions       13         Pré-saisie de la DAP       13
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11         SCOR en dégradé       11         Réutiliser une PJ SCOR envoyée       12         Diverses améliorations       13         Auto-complétions       13         Pré-saisie de la DAP       13         Historiser les ordonnances       13
Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)       7         Fonction calcul des abattements kilométriques       9         Evolution sur SCOR       11         SCOR en dégradé       11         Réutiliser une PJ SCOR envoyée       12         Diverses améliorations       13         Auto-complétions       13         Pré-saisie de la DAP       13         Historiser les ordonnances       13         Les lots en attente d'ARL       14

# Aides à la saisie de la BSI

## CAS1 : L'acte DI pour la BSi

Le bouton DSI a été modifié et s'adapte au besoin selon le patient et le type de cotation utilisé.



Il est renommé « BSI – DSI » et permet en cas d'une ordonnance avec des forfaits BSI de :

- Ajouter un acte de bilan de soins infirmier (DI 2.50 ou DI 1.25)
- Accéder à Espace Pro pour remplir le BSi sur le site Ameli

Dans le cas de soins NURSING (AIS) permet de :

- Ajouter un acte de démarche de soins (DI 1.50 ou DI 1.00)
- D'élaborer une DSi (et/ou renouveler la DSi précédente)
- Si une DSI existe déjà, la possibilité d'en créer une nouvelle à partir de la précédente.

## CAS2 : 2 passages BSC avec IFI

Traitement 1 😛	Activation MAU 🔽 Cotation complexe	Active 🔽 Historique 🕅
Ordonnance du :       17/08/2020       par :       FAVRE         Code :       BSC IFI       Forfait BSI avec dépl         Nombre :       10       Jours •         O Domicile (IFD)       Domicile (Gratuit)         Heure       Nuit       1er octation	acement pour le suivi de patients identifiés comme ayant u Début : 17/08/2020 Fin : Cabinet Dimanche et jours fériés V Endait PSI au ordenance	Part Caisse : 60 % Pas de complémentaire Part complémentaire transmise : Code Accord Préalable : Acte non soumis DAP du :
08:00       I IFI 1.00+1 BSC 1.00         08:00       I IFI 1.00+1 BSC 1.00         Tous les       1 jour         Lieu :	Vous ne pouvez pas planifier plusie une même ordonnance.	eurs cotations de Forfaits BSI dans
Août 2020         Septembre           Lu         Ma         Me         Je         Ve         Sa         Di           Lu         Ma         Me         Je         Ve         Sa         Di           Lu         1         2         1         2         3		ок

Le logiciel alerte maintenant de l'incompatibilité de 2 forfaits dans la journée et demande de rectifier l'un des 2 passages. L'enregistrement de l'ordonnance est impossible tant que l'un des forfaits n'est pas supprimé ou modifié.

Le retrait du BSC (ou A ou B) est à faire manuellement en remplaçant la quantité 1 par 0

## CAS3 : L'acte IFI est placé en 2éme position

i onak bor avec deplacement pour le suivi de patients identifies	Part complémentaire transmise :
Nombre : 10 Jours 🔽 Début : 25/08/2020 Fin :	03/09/2020
Domicile (IFD) ODmicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et	ours fériés 🔽 Code Accord Préalable : Acte non soum
Heure Nuit 1er Cotation Positionnement de l'acte IFI	
08:00 🔲 🗸 1 BSC 1.00+1 IFI 1.00	
18:00 I IFI 1.00	STOP
Tous les 1 jour Lundi Mardi	intes techniques imposées par Sesam- ours positionner l'acte IFI en première
Lieu :	
Juillet 2020 Aoû	0
Lu         Ma         Me         Je         Ve         Sa         Di           1         1         2         3         4         5 <td>ок</td>	ок

Le logiciel alerte de l'incohérence dans l'ordre d'affichage des cotations cumulées avec des IFI.

L'enregistrement de l'ordonnance est impossible tant que la position de l'IFI n'est pas devant le forfait.

La modification est à faire manuellement ou en choisissant plutôt l'acte dans la nomenclature IFI + BSC (ou A ou B).

CAS	4:	Ľá	act	te .	٨N	/I e	est	: pl	ac	é a	u lieu d'AMX avec un acte BSC (ou A ou B)	
		0	Dom	icile	(IFD)	)	(	0	)omic	cile (	Gratuit) 🔘 Cabinet Dimanche et jours fériés 📝	Code Accord Préalable : Acte non
eure	Nu	uit	1er soin	Co	tatio	n					Ajouter 🔶 🍝	DAP du : Date accord :
08:00			V	11	IFI 1	.00+	-1 B	sc	1.00	0+ <mark>1</mark>	AMI 4.00	
18:00				11	IFI 1	.00+	-1 Al	MI 4	1.00			Accident DC ou VR @ Oui_du;
											Actes AMI associés aux actes de BSI, IFI ou AIS 3	
Tous les	з Ј Ла М 7 і 14 1	1 Juille	et 20 Je 2 9	jour 020 Ve 3 10 17	Sa 4 11 18	Lu Di 5 12 19	undi	Lu 3 10	Marc Ma 4 11	di A ( Me 5 12	La cotation AMI ne doit pas être utilisée en prés forfaitaires BSI, IFI ou les séances AIS 3. Souhaitez-vous que Topaze bascule automatiq en AMX ?	ence des actes uement la cotation AMI
20 2	21 2	22	23	24	25	26		17	18	19		
2/ 2	28 2	29 3	30	31				24 31	25	26		OUI NON

Le logiciel contrôle la cohérence des actes de forfait avec les actes AMI et demande le remplacement par les actes AMX. En répondant OUI l'AMI se transforme en AMX.

**A noter** que dans « Paramètres / Préférences / Ordonnance » une option permet de ne plus poser la question et de substituer automatiquement les cotations AMI en AMX si nécessaire.

Option de planification Acte BSI: Auto-correction de la planification

En répondant NON, l'ordonnance garde l'AMI mais en facturation ce même message apparait et bloque la génération de la facture si vous continuez à répondre NON.

# Contrôle des actes sur plusieurs ordonnances du même patient.

## CAS1 : le MAU sur le mauvais acte

Si la majoration est déjà facturée sur une autre ordonnance du patient alors un blocage de facture apparait pour les actes de la nouvelle ordonnance contenant de nouveau cette majoration MAU. Il vous sera demandé de modifier les séances de l'ordonnance.

Ce même message apparait si l'acte AMI associé au MAU dépasse le coefficient 1.50.



## CAS2 : l'AMX

Si une ordonnance précise la présence d'AMI avec des actes de forfait alors il propose de basculer les actes des ordonnances en AMX.

Subtitution de	es actes AMI en AMX	
	La cotation AMI ne doit pas être utilisée en présence des actes forfaitaires BSI, IFI ou les séances AIS 3.	)
	Souhaitez-vous que Topaze bascule automatiquement la cotation AMI en AMX ?	
	OUI NON	
A l'invers	e	
Subtitution de	is actes AMX en AMI	
	La cotation AMX doit être utilisée en présence des actes forfaltaires BSI, IFI ou les séances AIS 3. Souhaitez-vous que Topaze bascule automatiquement la cotation AMX en AMI ?	
	UN NON	

**Attention** si ce même message apparait en facturation, en répondant NON la génération de la facture s'arrête.

## CAS3 : Le forfait BSi

Si une facture précise la présence d'un forfait déjà facturé et qu'une 2éme ordonnance contient également un forfait à la même date alors une interdiction de facturer le forfait de la 2éme ordonnance apparait.



## CAS4 : L'acte MAU et MCI

Si une facture précise la présence d'une majoration MCI ou MAU déjà facturé et que la nouvelle facture de la 2éme ordonnance contient également une de ces majorations à la même date alors une interdiction de facturer apparait.



## CAS5 : l'IFD en IFI

Comme l'avenant 6 les AMX et BSi sont facturables uniquement qu'avec des IFI. Si l'utilisateur oublie de placer l'acte IFI ou laisse le déplacement IFD dans l'ordonnance alors le logiciel lors de la facturation propose la modification des Domicile IFD en IFI. Cette action ne modifie pas l'ordonnance.

		Actes non cor	npatibles avec IFD		er le motif ration TM de la
RECETTES DÉCALAGE FSE FSE FSE FSE VISITE	cont maladie soins en ra accident ca matern AT/MP		Les indemnités de déplacement IFD ne peuvent être associées aux actes forfaitaires, il convient d'utiliser la cotation IFI pour chaque séance chez le patient. Souhaitez-vous que Topaze retire automatiquement la cotation IFA des séances concernées ?	?	s tous les actes es données AMO et/ou bénéficiaire lecture carte Vitale Mode Expert
8	dates des		OUI NON		

**NB** : Si des kilomètres sont placés dans la fiche patient alors les IK seront automatiquement indiqués lors de la facturation.

# Répartition des actes forfaitaires BSi (Infirmier)

La rétrocession permet maintenant de calculer la répartition des BSI qui s'applique en fonction du nombre de praticien dans une journée d'un forfait de BSi.

Il faut donc organiser une répartition de travail permettant de voir le calcul de répartition des forfaits de BSi à verser aux collaborateurs/intervenants.

	PATIENT	S & TRA	ITEMENTS	GES	GESTION D'ACTIVITÉ		FACTURES & TÉLÉTRANS			TABILITÉ FICHIERS PARAMÈTR			AGE	SERVI	); ICES	Ø	•	<u>&gt;</u>	0
	TRAIT	EMENT	S FIC	he patier	NT ORDO	NNANCES	DOSSIEF	R MÉDICAL	Mme Prescr	<b>JEU-CI</b>	<b>IQ Louise (</b> Dr FAVRE PIEF	<b>120 ans)</b> RRE		<b>2</b> (	6-00	00-2	2-00	Code Patie	e Exo:0 ent en Al
	Daf	INING te :	EN CO	URS Exécu	cutant : Facturant : Zone					Lieu :			Mémo or	donna	ance :				
	25 Sél. H	/08/20: Heure	20 👻 Exéc.	Tous Fact.	▼	Tous	•	Toutes	SCOR	Tous Cotation		•	Zone		Lieu	Dim I	Nuit F	Н	TLA E
		00:00 00:00	PAN PAN	PAN PAN	CARTE D	E DEMO A X Nathalie	lexandre			1 AMI 1.0 1 AMI 1.0	)0 + 1 MAU 1 )0 + 1 MAU 1	1.00 1.00			Dom Cab				
******€ ******		08:00 08:00 12:00	PAN PAN PAN	PAN PAN PAN	JEU-CINO JEU-CINO JEU-CINO	Q Louise Q Louise Q Louise				1 IFI 1.0 1 AMX 4. 1 AMI 4.0	0 + 1 BSC 1. 00 10	00	01 01 01		GRA GRA Dom				
FACTURER (FSE)		13:20 18:00 18:00	PAN PIQ PIQ	PAN PIQ PIQ	BALINI EI JEU-CINO JEU-CINO	odie Q Louise Q Louise				1 AMI 1.0 1 IFI 1.0 1 AMX 4.	00 + 1 MAU 1 0 00	1.00	01 01		Dom GRA GRA				
FACTURER																			

Dans l'onglet rétrocession de la gestion d'activité affiche maintenant un nouveau sous onglet « ACTES FORFAITAIRES »

Une fois les réglages effectués cliquer sur CALCUL pour voir la répartition des forfaits.

Topa	<b>Ze</b> Au cœur de votre	quotidien	CABI	INET PAN - PAN	SEMENT Reine		mardi (	25 août 17				
ACCUEIL	PATIENTS & TRAITEMENTS		FACTURES & TÉLÉTRANS	COMPTABILITÉ	FICHIERS	<b>PARAMÉTRAGE</b>	SERVICES	0	0	⊖ ⊕ <b>(</b> )	Norm	al 🔹
	AGENDA GESTION PA	TIENT ORGANISATIO	N RÉTROCESSION	Mme JEU-CII Prescripteur :	<b>VQ Louise (</b> ' Dr FAVRE PIER	<b>120 ans)</b> RE	<b>2</b> 06-00	00-22-	00 Code Patie	Exo:0(10 nt en ALD	0%) (	?⊗
Q	FACTURANT / EXÉCUTAN	NT ACTES FORFAIT	AIRES									
CRITÈRES DE RECHERCHE	Montant de réversion ca	alculé pour : 📕 PIQ	Période de soin	is du : 01/01/20	020 💌 au	25/08/2020	Pour	Toute	s zone	s		-
	Avec le praticien (E	Exécutant) : PAN	Pour les séal	nces : 🔘 effect	uées 🤇	) facturées	comptabil	isées				
	Date des soins Patient		Forfait BSI attribué à Forfait	Prescrit le	Ordo P	Ibr IFI Visite IF ar jour eff <mark>ectuée</mark>	I Heure de par visite	e Montai	nt à rever	ser Mor	ntant à cevoir	Numér facti
CALCUL	25/08/2020 JEU-CING	) Louise	PAN BSC	17/08/2020	600	2 PIQ	18:00			1	4.3500€	1
	Nombre de séances	s : 1	PIQ doit re	cevoir de PAN (a	ctes forfaita	iires): <mark>14.35€</mark>					14.35	E
	•											E.
											IMPI	RIMER

## Exemple :

Montant de Avec	e réversion calculé p le praticien (Exécut	pour : 📕 🛛	ALA 🗸	-	Je veux calculer montants facturé	le monta és sur les	nt que « A actes for	LA » doit reve faitaires <u>BSx</u> .	erser à « M	AY » par rapport :	aux	
Date des soins	Patient		Forfait BSI attribué à	Forfait	Prescrit le	Ordo	Nbr IFI par jour	Visite IFI effectuée par	Heure de visite	Montant à reverser	Montant à recevoir	Nu 🔨
13/02/2020	CASCINQ Olivier		ALA	BSC	02/02/2020	132	3	MAY	12:00	9.5667€		
		10.0022		-								
		Acte BS praticie	C facturé par n « ALA »	le	3 visites dan	is la jourr	iée	La visite de 12h00 attribuée à « MAY		« ALA	» doit rever	<b>ser</b> à « MAY »
Date des soins	Patient		Forfat BSI attribué à	Forfait	Prescrit le	Ordo	Nbr IFI par jour	Visite IFI effectuée par	Heure de visite	Vontant à reverser	Montant à recevoir	Nu 🔨
16/02/2020	ALSACIEN Rene		MAY	BSA	02/02/2020	130	2	ALA	20:00	~	6.5000	E
	6	Acte BS praticie	A facturé par n « MAY »	le	2 visites dan	s la journ	iée	La visite de attribuée à	20h00 es « ALA »	t « ALA	» doit recev	oir de « MAY »

La différence entre la somme des montants « à reverser » et la somme des montants « à recevoir » permet de définir le montant final et le sens de la transaction.

Date des Patient soins	Forfait BSI attribué à	Forfait	Prescrit le	Ordo	Nbr IFI par jour	Visite IFI effectuée par	Heure de visite	ilontant à reverser	Montant à recevoir	Nu ^
Nombre de séances : 107	A	LA doit re	cevoir de MAY (a	ictes forfa	iitaires) :	67.24€		379.63€	446.87€	~

## Fonction calcul des abattements kilométriques

Une nouvelle fonctionnalité voit le jour dans Topaze en infirmier, le calcul journalier des IK pour la gestion d'abattements des kilomètres.

Rappel de la réglementation de la CNAM : Sur une journée tout dépassement du 300<sup>ième</sup> kilomètre les montants des indemnités kilométriques sont dégressifs à 50%. A partir du 400<sup>ième</sup> ils sont gratuits.

Cet abattement peut être saisie directement dans le sous onglet **DATES** de l'onglet **ORDONNANCE**.

TRAITEMENTS FICHE PATIEN	ORDONNANCES DOS	SSIER MÉDICAL Prescripter	ur : GENE A	lein									
FICHE DATES ON	onnance affichée Nº 90	Sélectionnez l'ordon	nance à affich	er 🗸		ficher I	es ordor	inance	s histor	isées	fin d	le traitement	proche
Praticien : Tous les praticie	s v	Soins : Tous		~									
N* Date Heure Exé	utant Facturant Cotation		Zone	Dom	Cim	Nut	K KU	KS	TĂ	F	Montant HN	Montant DE	M ^
1 Sam 15/02/20 12:15	JAY 📕 MAY 1.AMI 1.0	00 + 1 AMI 1.00	NO	Dom			28						
2 Sam 15/02/20 19:15 📕	MAY 📕 MAY 1 AMI 1.0	00 + 1 AMI 1.00	NO	Dom		2 4	8						
3 Dim 16/02/20 12:15	ALA 📕 ALA 1 AMI 1.0	00 + 1 AMI 1.00	NO	Dom			8		2	nicia d	u taux d'abat	tement des	
4 Dim 16/02/20 19:15	VLA ALA 1AMI 1.0	00 + 1 AMI 1.00	NO	Dom			28		11	sale u	u taux u duat	ternent ues	
5 Lun 17/02/20 12:15 📕	MAY 📕 MAY 1 AMI 1.0	00 + 1 AMI 1.00	NO	Dom	Taux	s'abatte	ment IK		IN	Oguz	la grille de ci	otation	
E 1 un 17/03/20 10-1E 💻	14V <b>-</b> 14VV 4 ALB 4 7	Nn a 4 444 4 00	110	Dom	r A	50	~ %	DER .					

Sinon le plus simple est de gérer un calcul de tous les kilomètres parcourus dans la journée directement par le **PLANNING**.

ACCUEIL	PATIENTS & TRAITEMENTS GESTION D'ACTIVITÉ			TÉ FAC	FACTURES & TÉLÉTRANS			DMPTABILITÉ FICHIERS PA		PARAMÉ	TRAGE	SERV	); ICES	0	۲	0	• )	Normal	•	
	TRAITEMENT	S FICHE	PATIENT	ORDON	INANCES	DOSSIER	MÉDICAL	M. C. Prescr	ARTE DE	DEMO Ale	<b>xandre (3</b> MENT Reine	1 ans)	<b>2</b> 0	14-93-07-	33-42	Si	tuation i	ndéfinie	?	$\otimes$
CRÉER	PLANNING Date : 25/08/202	EN COUR	Exécuta Tous	nt :	Facturant Tous	:	Zone : Toutes	•	Lieu : Tous		•	Mémo o	ordonni	ance :	Dim M			Effactuá	Àfacture	-
SUPPRIMER SUPPRIMER FACTURER FACTURER (PAPIER) DSI	OC:00         OO:00           00:00         08:00           08:00         12:00           13:20         13:20           18:00         18:00	PAN PAN PAN PAN PAN PAN PAN PAN	PAN ( PAN   PAN   PAN   PAN   PAN   PAN   PAN	CARTE DE DESMAUX JEU-CINQ JEU-CINQ JEU-CINQ JEU-CINQ JEU-CINQ	DEMO A Nathalie Louise Louise Louise die Louise Louise	lexandre			1 AMI 1.0 1 AMI 1.0 1 IFI 1.00 1 AMX 4. 1 AMI 4.0 1 AMI 4.0 1 IFI 1.00 1 AMX 4.	00 + 1 MAU 10 + 1 MAU 1 + 1 BSC 1 00 10 10 10 10 10 10 10 10 1	1.00 1.00 .00	01 01 01 01 01		Dom Cab GRA GRA Dom Dom GRA GRA				24 25 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	24 25 5 5 5 25 5 5 5 5 5 5	
HISTORISER	<	Nomb	ore de s	éances :	m 8	Montan	t total : 21	18.50		SCOR		A	ANNULE	R	PDF		IMPRI	MER		₹ F ER

Le bouton Calcul permet d'afficher le tableau d'abattement des kilomètres à appliquer.

😓 Planning des séances avec indemnités kilométriques 🔤										
Q	Praticien exécutant : PANSEMENT Reine			←	Date de planning : 25/08/2020 ▼ →	Appliquer tout et enregistrer automatiquement				
CRITÈRES DE RECHERCHE	Sél.	Heure	Patient	Cotatio	n	Nbre Km	Cumul IK chrono	TA Calculé	TA Appliqué	Facturé 📩
IK →		00:00	CARTE DE DEMO Alexandre	1 AMI	1.00 + 1 MAU 1.00	95 95	95	0%	0%	
APPLIQUER		12:00	JEU-CINQ Louise	1 AMI	4.00	95	190	0%	0%	
IK XT		13:20 18:00	BALINI Elodie JEU-CINQ Louise	1 AMI 1 IFI 1	1.00 + 1 MAU 1.00 .00	95 95	285 380	0% 50%	0%	
APPLIQUER										
LA SELECTION										
										~
							ANNULE	RENRE	GISTRER	FERMER

C'est sur cette écran que vous pouvez faire apparaitre le taux d'abattement 50% à appliquer sur la séance contenant le 300<sup>ième</sup> km parcouru de la journée et à 100% à partir du 400ième.

Les boutons à gauche permettent 2 actions :

- Le premier applique le calcul de toutes les lignes sans l'enregistrer (à faire manuellement).
   En cliquant sur cette option, la proposition est reportée sur la colonne « TA Appliqué » de la grille.
- Le 2éme permet d'appliquer un calcul seulement sur les lignes sélectionnées.
   Le principe est identique mais seules les lignes de séances sélectionnées sont impactées par le report et l'enregistrement.

Ces deux boutons nécessitent un ENREGISTREMENT pour que les calculs soient pris en compte.

A noter que les séances déjà facturées ne peuvent être modifiées.

Pour lancer les calculs et l'enregistrement automatique à chaque ouverture de cette fenêtre nous proposons d'utiliser la case à cocher

Appliquer tout et enregistrer automatiquement

Une fois calculé, le montant en bas du planning va s'actualiser permettant de connaitre le chiffre d'affaire que représente les actes de cette journée.



## **Evolution sur SCOR**

## SCOR en dégradé

Il est désormais possible de pré cocher la case de la signature en fin de génération de facture dégradé. L'enregistrement est toujours à réaliser par le professionnel de santé.



En profession sage-femme une nouvelle option apparait à côté de cette case, le fait de pouvoir indiquer qu'aucune prescription est nécessaire. Pour cela nous utilisons une case qui existe déjà dans la numérisation des pièces SCOR « Je choisis d'envoyer cette pièce au format papier ».



Cette action simulera une pièce justificative d'ordonnance, permettant aux pièce justificatives dégradées d'être télétransmise automatiquement après l'envoi du lot de facture.

## Réutiliser une PJ SCOR envoyée

Il est désormais possible de réutiliser une pièce SCOR déjà numérisée sur une autre ordonnance.

En utilisant le bouton « Ajouter Pièce jointe » dans la fenêtre SCOR, vous avez accès maintenant aux anciennes pièces numérisées du patient des ordonnances précédentes.



**NB** : Si l'ordonnance a plus de 13 mois il sera par contre impossible de la réutiliser, il faudra l'imprimer à partir du dossier médical et la numériser ensuite dans la nouvelle ordonnance.

## Diverses améliorations

## Auto-complétions

Sur une recherche de médecin ou d'acte directement dans la case de l'ordonnance, le logiciel a pour habitude d'ouvrir la liste en question afin de valider la ligne sélectionnée.

Maintenant si une seule réponse est trouvée, il ajoute le médecin ou l'acte directement dans la case de saisie de l'ordonnance sans afficher la liste.

**Attention**, si le nom recherché n'est pas saisi à l'exactitude de la fiche référencée, alors il ouvrira la liste pour valider celle à utiliser.

#### Pré-saisie de la DAP

Lors de l'impression de la DAP sans avoir indiqué la nature de la réponse ou la date d'édition, Topaze propose automatiquement une pré-saisie de ces informations avant impression.

Edition d'une Den	nde d'Accord Préalable Votre DAP sera éditée à la date du jour avec le code accord 'Pas de réponse'. Confirmez-vous l'édition de votre DAP?					
		OUI NON				
O Cabinet	Dimanche et jours fériés 🗹 Ajouter 🚽 🔶 ^	Code Accord Préalable : Acte non soumit DAP du : Date accord :	5 ~			

Si la date ne convient pas, il faut la modifier manuellement.

#### Historiser les ordonnances

Depuis l'onglet « *A facturer* » de l'univers « Factures & Teletrans » il est possible maintenant d'historiser les ordonnances de patients.



Une confirmation est demandée avant de la masquer de cette liste. Pour rappel historiser ne supprime pas la facture, elle ne fait que la masquer de la liste des ordonnances à facturer.

**NB** : Il sera toujours possible de les réafficher dans cette liste si par exemple un oubli de séances à facturer ou le besoin de dé-historiser l'ordonnance.

0	La désignation	conti	ent				
0 ~			Un 🗌	iquement Hi	sto.		
crit le	Fin le	Vž.	Désignation (	ictes	^		
/2020	11/12/2020	-	1 AIS 3.00 p.	j. pendant	91		
/2020	15/10/2020	0-	1 AMI 3.00 ts les 2jours p				
/2020	27/09/2020	-	1 AMI 2.00 p.	j. pendant	1		

La dé-historisation n'est pas nécessaire si on veut juste facturer les dernières séances. Il faut afficher les ordonnances historisées et ensuite de cliquer sur Facturer pour lancer la facture sur les séances restantes non facturées.

#### Les lots en attente d'ARL

Par défaut à l'ouverture de Topaze, le logiciel affiche tous les lots en attente d'ARL de tous les praticiens travaillant sur Topaze.

Maintenant si le nom du praticien affiché en haut du logiciel n'est pas concerné par la liste de lots en attente d'ARL, le tableau ne s'ouvrira pas.

Nous avons également un message expliquant le fonctionnement de ce tableau et des ARL en attente.

Le bouton a été renommé en « Vérifier NOEMIE » à la place de « Transmettre » qui semblait inapproprié à ce tableau.

#### Les factures anticipées à transmettre

Les factures anticipées et sécurisées déchargées par le TLA apparaissaient « Marquer » provoquant un message interdisant l'envoi de ces factures.

Il fallait que l'utilisateur « Démarque » les factures avant de pouvoir transmettre les autres.

Maintenant ces factures sont automatiquement démarquées si la facture anticipée et sécurisée est récupérée avant la date d'anticipation.

**NB** : il sera nécessaire de marquer la facture au minima la jour de la date anticipée pour pouvoir la transmettre. Cette action de marquage est manuelle et non automatique.